



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Redard, G. (1966). Présentation. *Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée*, 1, 3-5. <https://doi.org/10.26034/ne.vals-asla.1966.0001>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Georges Redard, 1966

De plus en plus, l'enseignement des langues vivantes recourt aux techniques audio-visuelles. L'utilisation de ces moyens nouveaux soulève nombre de problèmes sur quoi manque souvent encore l'information nécessaire. La publicité commerciale, la recherche de la facilité, le désir d'être à la page incitent les uns à une confiance aveugle, tandis que d'autres se tiennent sur leurs gardes et craignent ce qu'ils appellent une mécanisation de l'enseignement.

Cette illusion comme ce refus sont dommageables et n'ont d'autre cause qu'une série de malentendus. D'abord la nouveauté n'est pas si récente qu'il paraît : vers 1906 déjà, Ch. C. Clarke, professeur à l'Université de Yale, recourt à une "machine parlante" dans les classes de langues étrangères, et, depuis la dernière guerre surtout, le magnétophone a permis d'appliquer avec un succès réel certains des principes établis par la linguistique moderne. Ensuite, dans un laboratoire de langues, l'élève peut prendre tout le temps qui lui est nécessaire pour maîtriser telle difficulté particulière, sans retarder le rythme de la classe; le professeur, lui, y joue un rôle plus actif et plus important qu'avec n'importe quelle autre méthode directe ou semi-directe.

En quoi, demande-t-on encore, cela regarde-t-il l'université ? La réponse est double. Dès le moment que des laboratoires de langues s'installent dans les écoles secondaires, un personnel enseignant spécialement formé est nécessaire. Car si l'on peut s'initier en quelques heures au maniement d'un magnétophone, les méthodes audio-visuelles exigent, elles, une préparation de niveau universitaire. Le rôle du laboratoire, les problèmes qu'emporte son intégration dans l'enseignement traditionnel, les divers champs de son application doivent être soigneusement étudiés. Il ne suffit pas que les maîtres de

l'enseignement secondaire sachent les avantages de ce nouveau mode d'enseignement, il importe tout autant qu'ils en connaissent les limites et les servitudes. Bref, ils doivent posséder une formation assez poussée dans les domaines de la phonologie, de la phonétique normale et corrective, de la syntaxe structurale, de la psychologie du comportement et de l'apprentissage. L'université doit donc se préparer à assumer une telle formation. Elle a, d'autre part, un premier rôle à jouer dans la recherche. D'année en année, les appareils se perfectionnent : il faut se tenir au courant, être à même d'informer exactement, de conseiller avec sûreté. Quant aux méthodes, celles qui sont actuellement en vente dans le commerce s'adressent aux débutants, adultes principalement; elles ne répondent pas aux exigences propres de notre enseignement secondaire. Le matériel didactique doit donc être, dans une large mesure, créé et adapté, travail long, délicat, où doivent collaborer le linguiste, le pédagogue et le psychologue, et qui ne souffre aucune improvisation : il faut définir préalablement les bases lexicales correspondant à tel niveau d'étude, l'ordre d'apprentissage des structures syntaxiques, la méthode de présentation, la durée et le rythme des exercices, les rapports de la matière entendue avec la référence écrite, etc.

La reconnaissance de ces diverses tâches a conduit à la création, en 1965, d'un Centre de linguistique appliquée à l'Université de Neuchâtel, qui dispose d'un laboratoire de langues depuis 1960. Très vite, une collaboration interuniversitaire apparut indispensable. C'est ainsi que le 15 décembre 1965 se réunissaient à Neuchâtel des représentants des Universités de Berne, Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel. Ils approuvèrent la création d'une Commission interuniversitaire de linguistique appliquée (CILA) qui, depuis lors, s'est réunie chaque mois, et où sont maintenant représentées toutes les universités suisses, y compris la Hochschule für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften de Saint-Gall.

La CILA a décidé d'organiser un premier cours à l'intention des maîtres qui enseignent déjà dans un laboratoire de langues ou seront appelés à y officier prochainement. Ce cours aura lieu à Neuchâtel du 26 septembre au 14 octobre 1966. A son programme figurent l'enseignement, par divers spécialistes suisses et étrangers, de notions appropriées de linguistique synchronique, de phonétique, de psychologie

linguistique, l'étude de problèmes didactiques et méthodologiques, enfin l'introduction à tous les aspects pratiques du laboratoire, du maniement des appareils au classement des collections. L'enseignement se fera en français et en allemand et l'on considérera l'enseignement du français, de l'allemand et de l'anglais.

Autre décision : la publication d'un Bulletin dont la rédaction a été confiée au Centre de linguistique appliquée de Neuchâtel. En voici le premier numéro, qui donne une idée sinon complète, du moins suffisante du but de cet organe. La première partie réunit des articles traitant de problèmes généraux ou particuliers à telle langue, tous relatifs à l'enseignement par les méthodes audiovisuelles et à la linguistique appliquée. La seconde, bibliographique, renseigne sur quelques ouvrages ressortissant aux mêmes domaines : nous espérons pouvoir la développer et lui donner un caractère systématique.

Espérons qu'en dépit de sa vêtue modeste, ce Bulletin deviendra le trait d'union entre tous ceux qui, chez nous, s'occupent, à des titres divers, de l'enseignement par les méthodes audiovisuelles. Il se développera à la mesure de leur collaboration, de leurs critiques et de leurs suggestions. Nous sollicitons les unes et les autres : par avance, merci !

Georges Redard

La Commission interuniversitaire suisse de
linguistique appliquée (CILA)

se compose actuellement des membres suivants :

Université de Bâle	: MM. Ed. Kolb et Ph. Quinche
Université de Berne	: MM. P.F. Flückiger et G. Redard (président)
Université de Fribourg	: Mlle H. Christoffels et M. R. Sugranyes de Franch
Université de Genève	: Mlle S. Vater, M. J.-P. Nétzel
Université de Lausanne	: MM. E. Giddey et A. Guex
Université de Neuchâtel	: MM. A. Gilliard (secrétaire) et G. Redard
Université de Saint-Gall	: M. H. Gonzenbach
Université de Zürich	: M. R. Kramers